



**" Il n'y a pas eu de contrats d'exploitations minières signés avec aucune compagnie étrangère, contrairement à ce que font croire des sénateurs de la République", a déclaré à Haiti Press Network le directeur du Bureau des mines et de l'énergie, M. Ludner Remarais**

« Il n'y a pas de travaux. Il n'y a pas eu d'exploitations et il ne peut y avoir d'exploitation de mines métalliques pour le moment. Car, ça ne se fait pas comme les sénateurs le disent », a indiqué M. Remarais.

Le responsable qui répondait aux questions des membres de la Commission des travaux publics au Sénat mardi dernier sur le dossier, a expliqué que : « L'exploitation à proprement parler d'un gisement ne peut pas se faire du jour au lendemain. Le permis d'exploitation est accordé simplement pour permettre la préparation de la mine. Voilà tout simplement ! »

Pour Ludner Remarais, les parlementaires semblent ne pas être bien imbus de ce dossier relatif à l'exploitation de l'or et de cuivre dans le pays, notamment dans la région du grand Nord.

« L'allégation soulevée par des sénateurs selon laquelle des exploitations minières sont en cours un peu partout dans le pays, est fausse, erronée. Et c'est tromper la population. L'exploitation des mines ne se fait pas comme ça. Il y a tout un ensemble de travaux préalables qu'il faut faire », a-t-il expliqué.

« Les sénateurs peuvent ne pas savoir toutes les démarches à entreprendre avant de parler d'exploitations minières. Mais quand on ne sait pas quelque chose, la sagesse veut qu'on demande des informations. Parce qu'un sénateur reste un sénateur », a-t-il martelé, avant de rappeler que les déclarations des pères conscrits tendent à faire peur et à induire en erreur.

« Que les sénateurs aillent sur les lieux accompagnés de journalistes pour vérifier s'il y a une quelconque usine qui exploite les mines du pays », a-t-il conclu.

Rappelons qu'à l'issue de la rencontre la semaine dernière avec la Commission des travaux publics au Sénat, les sénateurs s'étaient entendus pour adopter une résolution qui viserait à demander au gouvernement de surseoir sur les contrats déjà signés, en attendant d'une analyse approfondie des contenus.

Alix Laroche

[alix.l@hpnhaiti.com](mailto:alix.l@hpnhaiti.com)